



GRANGER BERNIER  
OPTOMÉTRISTES

Le 17mars 2020

Chers patients, chères patientes,

Afin de se conformer aux dernières directives formulées par l'Ordre des optométristes du Québec et l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec suite aux recommandations du gouvernement provincial, Granger Bernier se voit dans l'obligation de prendre les mesures suivantes pour limiter l'achalandage et ainsi contribuer à limiter la propagation du virus COVID-19 :

**-Report de tous les services courants et non urgents d'ici le 29 mars 2020**

**-Report à une date ultérieure de tout rendez-vous non urgent d'ici au 29 mars 2020**

- Si vous aviez rendez-vous, il n'est pas nécessaire de nous appeler. Une de nos assistantes vous contactera dans les prochains jours afin de vous donner plus de détails sur la situation.

**-Maintien des services d'urgences sur rendez-vous seulement**

- Service offert du lundi au vendredi de 11h00 à 16h00 en appelant au 450-348-0021.
- Il est inutile de vous présenter en clinique puisque la porte sera barrée en tout temps et l'accès ne sera permis qu'aux patients qui ont un rendez-vous afin de limiter l'achalandage.
- Si vous aviez déjà rendez-vous pour une urgence, vous n'avez pas besoin de nous appeler. Une assistante vous contactera sous peu pour plus de détails.

Granger Bernier vous remercie pour votre collaboration et votre compréhension face aux mesures exceptionnelles qui doivent être prises afin de préserver la santé collective. Sachez que nous ferons tout pour vous servir et maintenir l'excellence de notre service à la clientèle pendant cette période.

En vous remerciant de votre confiance,

L'équipe Granger Bernier optométristes